

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX DÉDIÉS AU TOURISME DE PROXIMITÉ " : SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJET

ANNEXE 1 DETAILS DES CANDIDATURES

1. La mise en place de nouveaux aménagements et équipements cyclotouristiques, à la Maison du Fromage de la Vallée de MUNSTER à GUNSBACH, par la Communauté de communes de la Vallée de MUNSTER (68140 - Territoire Région de COLMAR)

La Maison du Fromage de la Vallée de MUNSTER est un site agro-touristique qui s'étend sur 8 hectares et qui se veut être une vitrine des traditions marcaires de la Vallée de MUNSTER. C'est un établissement majeur d'accueil touristique sur le territoire. L'établissement inauguré en 2011 comprend :

- un centre d'interprétation sur les savoir-faire et les traditions de la Vallée de MUNSTER, ainsi que sur son célèbre fromage, au travers de démonstrations scénarisées,
- une boutique de produits agro-alimentaires locaux (fromages, charcuterie, vins, spiritueux) dans une démarche de circuit court,
- un restaurant.

Le centre d'interprétation est ouvert plus de 11 mois par an. Il est exploité par la Communauté de communes de la Vallée de MUNSTER en régie directe.

En 2022, il a accueilli près de 25 000 visiteurs payants dont un peu plus de 5 000 visiteurs en groupes. La visite permet de découvrir les traditions pastorales et les techniques de fabrication du fromage de MUNSTER ; elle se termine par une dégustation de vin et de fromages.

En 2023, la période d'ouverture est étendue avec une ouverture tous les jours en été. Quatre personnes sont employées à temps plein et trois en tant que saisonnières. Le centre travaille sur une nouvelle dynamique en proposant plus d'animations (chasses aux œufs visites au flambeau, etc...).

Le restaurant est ouvert du mercredi au dimanche. C'est une société privée qui en gère l'exploitation, avec la boutique, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire. Dix équivalents temps plein y sont dédiés.

En été, depuis l'année dernière, un marché du terroir et des animations folkloriques se tiennent sur le site tous les mardis soirs, en partenariat avec l'Office de Tourisme qui y présente l'offre touristique du territoire et Alsace Destination Tourisme qui soutient les animations folkloriques. Chaque soirée accueille environ 300 personnes, aussi bien des touristes que des locaux.

Il est important pour la Communauté de communes que ces soirées deviennent des rendez-vous incontournables de l'été et ceci d'autant que certains événements associatifs qui contribuaient à la fréquentation et à l'animation estivale de la Vallée ont disparu suite à la crise sanitaire. Par ailleurs, des réflexions sont en cours sur la création d'un festival des fromages du Grand Est qui trouverait tout naturellement sa place à la Maison du Fromage ainsi que des animations pour promouvoir la vache vosgienne et les produits locaux, pour Noël, etc...

En 2022, ces animations ont pris place sur un terrain stabilisé à l'entrée de la Maison du Fromage, bien visible depuis la route principale, mais avec des aménagements sommaires. Dans la mesure où ces événements vont se pérenniser, le projet prévoit des aménagements plus durables et plus confortables pour les professionnels et les usagers, sur cette place, qui aurait une double fonction : servir de place festive pour les événements phares de la vallée, ainsi que de stationnement complémentaire en dehors des manifestations.

Le réagencement des espaces de stationnement et de la place festive permettra la mise en œuvre de 6 places supplémentaires par rapport à l'existant (40 actuellement). En outre, certaines places seront dimensionnées pour permettre le stationnement des camping-cars. Cette place étant en mélange terre-pierres, elle n'est pas assez stable et propre pour accueillir des manifestations d'envergure. Des dalles de gazon alvéolées vont donc être posées ; elles permettent l'infiltration naturelle de l'eau de pluie dans le sol et son évaporation.

De plus, des fossés d'infiltration vont permettre de mieux gérer l'eau pluviale, dans une logique environnementale.

Une allée en enrobé va aussi être créée ; elle sera plus sécurisante pour tous les visiteurs et facilitera davantage l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un éclairage extérieur va être installé, dont des bornes solaires ; ce qui permettra d'organiser des événements en soirée.

Quatre coffrets électriques seront aussi mis en place, pour mieux accueillir les manifestations

Il est prévu une refonte d'une partie des espaces verts, avec notamment la plantation d'arbustes et de vivaces.

La signalétique extérieure va être améliorée. Il s'agit d'implanter des panneaux d'informations sur ce site de 8 hectares, pour permettre aux usagers de s'orienter, mais aussi les inciter à visiter les autres points d'intérêt (Maison SCHWEITZER, centre aquatique...).

Il s'agit également de proposer aux visiteurs des nouveaux équipements qui répondent à leurs attentes en termes de déplacement et de faire la part belle à la mobilité cyclable.

Un garage sécurisé va être créé pour accueillir 10 vélos dont 6 emplacements pour vélos à assistance électrique (VAE) et une borne de gonflage/réparation ainsi qu'un point d'eau vont être mis en place. Ces équipements seront gratuits pour les usagers.

Une dizaine d'arceaux pour vélos, trop éloignés, vont être déplacés à l'entrée du musée.

Par ailleurs, une borne pour VAE, avec 6 casiers de recharge, est déjà mise à disposition gratuitement dans l'espace d'accueil du musée.

La Maison du Fromage souhaite par la suite s'engager dans une démarche de labellisation Accueil Vélo.

Afin d'attirer les familles, une aire de jeux a été réalisée précédemment. L'année prochaine, une animation sur site sera organisée avec la réalisation d'une œuvre éphémère participative (vache). Afin de compléter le côté ludique, le projet comprend cette année l'acquisition d'une œuvre sous la forme d'un veau en résine grandeur nature.

Une mission de maîtrise d'œuvre va être confiée, pour imaginer ces nouveaux aménagements qui prennent place à l'avant du site. Ils doivent véhiculer une image qualitative, afin de donner envie aux visiteurs de s'arrêter et doivent améliorer l'accueil touristique et en particulier des cyclotouristes.

Le site est accessible en toute sécurité par un cheminement doux dédié aux piétons et cycles, relié aux pistes cyclables de la Vallée de MUNSTER.

En 2022, un cheminement a été mis en place qui relie le site au centre-ville de MUNSTER.

En 2023, une nouvelle tranche de travaux va être réalisée pour le relier au centre-village de GUNSBACH. Seront implantés des éléments de jeux et des mains-courantes pour le sécuriser car beaucoup de familles fréquentent ce cheminement. Cette démarche se poursuivra avec une prolongation vers TURCKHEIM.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 335 000 €, pour un coût global de 402 700 €, comprenant en plus le cheminement doux vers GUNSBACH. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 100 000 € (30 %).

Travaux concernés :

- refonte de la structure du parking actuel (ajout de 6 places et places dimensionnées pour l'accueil de camping-caristes) et amélioration de la place festive (stabilisation du sol, création d'une allée en enrobée pour personnes à mobilité réduite, gestion de l'eau pluviale)
- mise en place d'un éclairage public et de 4 coffrets pour les manifestations
- aménagement d'une partie des espaces verts
- refonte de la signalétique touristique extérieure
- création d'un garage à vélos sécurisé (10 places) avec 6 prises VAE et déplacement des arceaux vélos
- mise en place d'une borne de gonflage/réparation et d'un point d'eau pour vélos
- acquisition d'une œuvre ludique (veau en résine)

Le plan de financement proposé par le porteur de projet est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	67 000 €	20 %
Etat (DSIL)	73 800 €	22 %
Alvéole + (stationnement vélos)	14 200 €	4 %
Région Grand Est	80 000 €	24 %
CeA	100 000	30 %
TOTAL	335 000 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 100 000 €, montant plafonné, à la Communauté de communes de la Vallée de MUNSTER, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, comme souhaité par le porteur, car le projet permet d'améliorer l'accueil d'un site touristique important pour le territoire et plus spécifiquement l'accueil des cyclistes.

2. L'aménagement de la fontaine de la source, à SAVERNE, par la Commune de SAVERNE (67700 - Territoire Ouest Alsace)

Engagée dans le programme « Action Cœur de Ville », la Ville de SAVERNE a un objectif global de redynamisation de son centre-ville. Un diagnostic a mis en évidence plusieurs éléments :

- une offre culturelle et un patrimoine riches mais insuffisamment mis en valeur,
- de nombreux cyclotouristes mais qui ne sont pas assez attirés et maintenus en cœur de ville,
- une offre touristique à développer afin de maintenir plus longtemps en cœur de ville les plaisanciers, cyclotouristes et visiteurs (173 820 nuitées marchandes, 65 457 cyclotouristes et 15 688 plaisanciers recensés en 2022).

Le projet est présenté dans le cadre de la seconde phase de ce programme.

Il s'agit de créer une promenade bucolique sur les berges de la ZORN en réaménageant sur la thématique de la licorne l'ancienne fontaine de la source « Badbrunnen », située dans l'impasse de la fontaine. La licorne est le symbole de la Ville de SAVERNE et la légende raconte qu'elle aurait trempée sa corne dans l'eau de cette source, lui conférant ainsi des vertus curatives et thérapeutiques. Au Moyen-Age, de nombreux pèlerins et personnages célèbres de passage à SAVERNE emportèrent de cette eau. Aujourd'hui, ce symbole se décline notamment à travers la bière locale « Licorne ».

Le site de la fontaine constitue une passerelle entre l'entrée de la ville que représente la gare et le quai du canal, point d'accès au centre-ville et au port de plaisance. Ce quai a déjà fait l'objet d'un réaménagement qualitatif et il est aujourd'hui un lieu de promenade prisé des touristes et des locaux.

L'aménagement du « Badbrunnen » constitue une première étape dans la valorisation des berges de la ZORN et contribuera ainsi à attirer et maintenir le public en cœur de ville, en leur offrant une offre touristique supplémentaire. Les berges de la ZORN constituent un potentiel que la Ville veut investir par des interventions ponctuelles le long du cours d'eau qui constitue la colonne vertébrale de cette promenade bucolique urbaine.

Plus précisément, il s'agit de transformer un édicule technique de captage en friche en un monument ouvert au public. Cet édicule abrite une source artésienne dont l'eau d'une grande pureté jaillit du sol à un débit constant et à une température invariable de 13°C, y compris en périodes de sécheresse. La source était déjà valorisée à l'époque romaine. Le puits artésien actuel a été foré en 1925. C'est à partir des années 70, que la station de pompage a été démantelée et l'édicule laissé en friche.

A l'implantation de mobilier urbain, la Ville a préféré offrir aux promeneurs une possibilité de marquer une pause à l'abri du soleil et des intempéries, de s'asseoir et de se rafraîchir directement au « Badbrunnen ». Le projet prévoit ainsi un décaissé autour du bassin avec des gradins permettant de s'asseoir.

De plus, la morphologie du bassin rappelle une grande baignoire qui permettra au public de s'y baigner, notamment en cas de fortes chaleurs. Les conditions restent encore à être définies.

En face de la fontaine se trouve l'ancien lavoir qui offre également une possibilité de s'asseoir. Le visiteur pourra vérifier la pureté de l'eau en observant la présence d'alevins de truites dans l'eau du lavoir alimenté par la source. Il y sera sensibilisé par le biais d'une signalétique qui sera mise en place.

Sur le site du « Badbrunnen » sera aussi implantée une plaque relatant l'histoire de ce lieu, les légendes qui s'y rapportent, les vertus de cette eau tout comme la particularité de ce puits artésien, ainsi que la référence à la bière de la Licorne.

L'aménagement du « Badbrunnen » constituera la première séquence forte de ce parcours. Pour inviter le promeneur à continuer, une signalétique sera implantée au croisement de l'impasse de la fontaine avec le quai du canal. Le mur support de cette signalétique sera colonisé par une vigne vierge et marquera un appel vers une déambulation bucolique et contemplative. Une thématique poétique est envisagée : « La Promenade des amoureux ». Des plantations d'herbes aromatiques permettront au public de goûter à la nature. En poursuivant sa promenade, le visiteur pourra observer des arbres rares qui ont été plantés par le fondateur du jardin botanique de SAVERNE. Une signalétique renseignera sur les origines et les caractéristiques de ces essences.

L'accès à la fontaine de la source pourra se faire soit par le quai du canal (qui en constituera l'accès principal), soit par les rues de la gare ou de la poste. Dans tous les cas, les visiteurs trouveront à proximité immédiate des parkings et des arceaux vélo. La fontaine de la source sera accessible aux personnes à mobilité réduite et poussettes, par le quai du canal, le chemin étant stabilisé jusqu'à son entrée.

Le projet se traduit par une mise en valeur patrimoniale de l'existant. En effet, son architecture et les matériaux s'inscrivent dans la continuité du vestige des anciennes fortifications de la ville. Inscrit dans la zone de protection des Monuments Historiques, sa réhabilitation est basée sur la préservation de sa volumétrie, le respect du rythme des ouvertures et la réutilisation des matériaux d'origine. Ce parti pris garantit une intégration paysagère qui a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le projet réutilise essentiellement les matériaux d'origine début du 20^{ème} siècle. Le bassin réceptionnant l'eau de source et le bas-relief seront réalisés en grès des Vosges.

L'aménagement du « Badbrunnen » prévoit la possibilité de prélever partiellement l'eau rejetée pour alimenter les véhicules d'arrosage d'entretien des espaces verts de la Ville.

Par la suite, l'Office de Tourisme proposera une offre ludique à pratiquer en famille : « Le secret de la Licorne ». La licorne se cache dans différents lieux secrets à découvrir qu'un guide mettra en scène par la résolution d'énigmes. Ce site constituera également un spot de « géocaching », à savoir une chasse au trésor géolocalisée via un GPS ou un smartphone.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 82 174 €, pour un coût global du même montant. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 24 652 € (30 %).

Travaux concernés :

- maîtrise d'œuvre hydrogéologue et puisantier,
- maçonnerie, plomberie, électricité, toiture, peinture,
- signalétique.

Le plan de financement proposé par le porteur de projet est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	16 435 €	20 %
Etat (DSIL)	41 087 €	50 %
CeA	24 652 €	30 %
TOTAL	82 174 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 24 652 € à la Commune de SAVERNE, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, comme souhaité par le porteur, car le projet permet de réaménager un site patrimonial et historique tout en y incluant des éléments d'accueil touristique. C'est également un projet réfléchi d'un point de vue environnemental notamment en termes de sensibilisation du public et d'utilisation de matériaux locaux. Et il s'inscrit dans des enjeux d'attractivité pour la Ville et de mise en valeur d'un lieu de promenade.

3. Géovino, la création d'un réseau de parcours pédagogiques à travers les sentiers viticoles du Pays de RIBEAUVILLE, par l'Office de Tourisme du Pays de RIBEAUVILLE-RIQUEWIHR (68150 - Territoire Centre Alsace)

L'Office de Tourisme du Pays de RIBEAUVILLE-RIQUEWIHR souhaite développer un produit culturel et touristique innovant en apportant une plus-value pédagogique, afin de mieux répartir les flux de visiteurs sur son territoire. Ce projet va encourager les visiteurs à explorer d'autres endroits, plutôt que de se concentrer uniquement sur les centres-villes et les sites touristiques les plus fréquentés.

Le projet s'intitule Géovino, contraction entre géologie et vin. Il s'agit de la création d'un réseau de 9 parcours pédagogiques scénarisés, de 3 à 5 km, sur 11 communes, à faire à pied, à vélo, en trottinette ou en gyropode, à travers les sentiers viticoles, pour mieux comprendre le lien entre les éléments naturels et la viticulture, tout en étant sensibilisé aux enjeux environnementaux.

L'Office de Tourisme parle de musée à ciel ouvert du vin et de la viticulture, offrant une expérience immersive et éducative aux visiteurs tout en contribuant au développement de la filière viti-vinicole. Ce projet oenotouristique leur donnera les clefs d'une meilleure compréhension de l'influence du terroir sur les vins (climat, roches et sols, cépages, etc...). Il contribue à valoriser le label Vignobles et Découvertes bien présent sur le territoire et

garant d'un accueil dynamique et de qualité des établissements labellisés, dont l'Office de Tourisme.

Le projet a été travaillé avec les communes, les syndicats viticoles, les vigneron, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement.

Des parcours seront créés sur : BERGHEIM, RIBEAUVILLE, RODERN, RORSCHWIHR et SAINT-HIPPOLYTE. Et des parcours existants vont être améliorés sur : BEBLENHEIM, BENNWIHR, HUNAWIHR, MITTELWIHR, RIQUEWIHR et ZELLENBERG.

Le visiteur profitera de parcours balisés. Des renvois seront signalés d'un parcours à l'autre, créant un maillage dynamique entre eux. Une boucle reliant les 9 parcours permettra également une approche globale en itinérance. Sont exclues du tracé les zones sensibles ou protégées.

Le train touristique de Riquewihr passe d'ores et déjà sur une partie de l'itinéraire, les personnes à mobilité réduite peuvent donc y avoir accès.

Les parcours empruntent des chemins existants, entretenus par leurs propriétaires (les communes, les viticulteurs), disposant d'équipements existants également (bancs, infrastructures des différentes communes...). Chaque village dispose d'un point de stationnement pour voitures et vélos, ainsi que de toilettes à proximité du départ.

Différents outils de médiation permettront de porter un nouveau regard sur la diversité du métier de viticulteur et son environnement en donnant aux parcours une identité propre, une âme, mêlant art, société, culture et nature :

- différents types de bornes ludiques, pédagogiques, à toucher, avec quizz, etc...,
- des éléments artistiques marquant les points de vue et des silhouettes rappelant les acteurs du terroir (vignerons, habitants, ...),
- des QR codes sur les bornes et une application mobile qui renvoient vers un site Internet, avec des rubriques dédiées aux plus jeunes, sur les thèmes de la sensibilisation environnementale ou encore dédiées à un public d'expert,
- des vidéos et bandes-sons de témoignages de viticulteurs, d'œnologues, d'habitants seront mises en place ; le visiteur pourra ainsi créer un lien avec les acteurs locaux, lui donnant l'envie d'aller à leur rencontre,
- des livrets en papier disponibles dans les trois points d'accueil et chez les partenaires,
- ce projet sera aussi animé par des visites guidées et manifestations, menées par l'Office de Tourisme, les viticulteurs et les associations locales (dégustations sensorielles, ateliers œnologiques, vendanges participatives, marches gourmandes, événements sportifs...), afin de faire vivre les circuits tout au long de l'année.

Les parcours seront équipés d'un minimum de 5 bornes :

- la borne totem (identique pour chaque communes) placée au centre du village donne les indications (cartographie, durée, difficulté, thématique abordée, public cible, etc.) ;
- une borne est dédiée à l'histoire et à la particularité du village ;
- les autres bornes à vocation pédagogique informent, surprennent et éveillent l'intérêt, (informatives, ludiques (soulever/tourner/appuyer/tirer), interactives, numériques, sensorielles...).

Les textes seront traduits en anglais et allemand. L'application et le site Internet proposeront des traductions supplémentaires (espagnol, italien, néerlandais...)

Privilégiant l'utilisation des ressources locales, de matériaux naturels, de proximité (grès, bois local...), la conception des infrastructures favorisera le réemploi et le recyclage. Les couleurs et formes seront inspirées de la nature. Chaque support sera intégré dans son environnement, sans le dénaturer. Chaque dispositif sera robuste et facilement utilisable par tous les publics.

Concernant l'entretien et la maintenance des parcours, ce sont les communes qui en auront la charge.

En parallèle des installations, les communes seront invitées à planter des arbres ou des haies le long des chemins pour faciliter le parcours en été et favoriser la biodiversité.

Le territoire se positionne dans le développement de l'offre de cyclotourisme grâce à sa proximité avec l'EuroVelo 5. L'Office de Tourisme dispose depuis 2019 du label Accueil Vélo et une démarche pour l'acquisition de vélos à assistance électrique est en court. De plus, la Commune de RIQUEWIHR vient d'ouvrir un local à un loueur pour une flotte 15 de vélos électriques en libre-service.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 530 712 € (hors numérique (pistes audios) et communication), pour un coût global de 555 000 €.

La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 100 000 € (18,85 %).

Travaux concernés :

- travaux de terrassement
- bornes
- muséographie et scénographie

Le plan de financement proposé par le porteur de projet est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	160 758 €	30,30 %
Participation des communes	145 634 €	27,43 %
FEADER	71 064 €	13,40 %
Région Grand Est (oenotourisme)	53 256 €	10,02 %
CeA	100 000 €	18,85 %
TOTAL	530 712 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 100 000 € à l'Office de Tourisme du Pays de RIBEAUVILLE-RIQUEWIHR, soit 18,85 % du montant des dépenses éligibles (subvention plafonnée à 100 000 €), comme souhaité par le porteur, car le projet propose un outil pédagogique et ludique, qui valorise le patrimoine naturel viticole et le travail des vignerons, en prenant en compte les mobilités douces et la sensibilisation à l'environnement. De plus, il va permettre une meilleure répartition des flux touristiques avec une offre qui entraîne les visiteurs en dehors des centres-villes et sites et d'allonger la durée de visite sur le territoire.

4. L'aménagement d'un circuit pédestre et cycliste appelé « Route 1870 », par la Communauté de communes SAUER-PECHELBRONN (67360 - Territoire Nord Alsace)

Les communes de WOERTH et de FROESCHWILLER sont le berceau de la grande bataille du 6 août 1870 appelée bataille de REICHSHOFFEN. Ce conflit a été la base de la construction européenne mais reste très mal connu des générations actuelles. Ces deux communes, outre le champ de bataille, disposent d'un nombre impressionnant de bâtiments, tombes, monuments en lien avec l'Histoire.

Aussi, la Communauté de communes, en partenariat avec les deux communes, souhaite valoriser ce patrimoine par la création d'un circuit appelé « Route 1870 », d'environ 20 km réalisable à pied ou à vélo et qui passerait par les lieux emblématiques en lien avec 1870.

Ce projet s'inscrit à la fois dans la stratégie de mobilité de la Communauté de communes visant à promouvoir l'utilisation des mobilités douces et à la fois dans la politique de valorisation des richesses touristiques du territoire. La thématique 1870 est un élément important dans le tourisme de mémoire, attirant principalement un public allemand mais qui mérite d'être plus connu par le public français. Le fait de combiner mobilité douce et tourisme de mémoire est un moyen d'attirer de nouveaux publics.

Le circuit est situé en partie sur voies propres, en partie sur des chemins interdits à la circulation sauf exploitants agricoles et en partie sur route communale mais à très faible trafic. Le tracé est créé, mais sur le terrain, il n'existe pas encore. Quelques travaux de voirie sont prévus, hors projet présenté dans le cadre de l'AMI.

Ce circuit sera agrémenté de trois aires multi-services pour les randonneurs et les cyclistes. Chaque aire proposera aux cyclistes un stationnement vélos, un panneau d'informations touristiques en français et en allemand ainsi que des bancs et chaises longues pour faire une halte confortable :

- Une aire sera située à FROESCHWILLER et offrira une vue imprenable sur le champ de bataille mais aussi sur les Vosges du Nord. Les bancs et chaises seront couverts. Une table d'orientation sera également installée pour permettre aux touristes de s'orienter par rapport aux points historiques.
- Une autre aire sera située à WOERTHAIRE et abritera en plus une table de pique-nique couverte.
- La troisième sera à ELSASSHAUSEN, au centre du village et proposera aussi des services en libre-service aux cyclistes et randonneurs : point d'eau potable, borne de réparation, ainsi qu'une borne de rechargement pour deux vélos à assistance électrique.

Des bancs et stationnements vélos seront également installés devant le Belvédère à WOERTH.

Trois panneaux d'informations touristiques supplémentaires seront répartis sur le circuit. De plus, un petit parcours historique existe déjà (le Sentier des Turcos) ; il sera intégré dans ce circuit et ses panneaux seront mis à jour.

La signalisation donnera des informations touristiques et historiques. Elle renverra également vers une application mobile qui existe déjà, « mobi'1870 », permettant de comprendre l'histoire de chaque site et monument. Elle est traduite en langue allemande et avait été soutenue par le Conseil départemental du Bas-Rhin, dans le cadre d'un contrat territorial. Elle sera remise à jour.

Des « silhouettes » seront également installées, reprenant le visuel des soldats de 1870 pour agrémenter les aires, humaniser cette guerre et donner un aperçu des soldats qui ont combattu à cette époque.

L'ensemble des composants qui seront installés s'intégreront dans l'environnement, puisque faits de bois local et de métal et étant discrets.

Le tracé de la Route 1870 sera disponible en téléchargement au format GPX. Un flyer est également prévu.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 57 800 €, pour un coût global du même montant. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 34 680 € (60 %).

Travaux concernés :

- Equipements vélos : station de réparation, borne de rechargement VAE, borne d'eau, stationnement pour vélos
- Mobilier : tables de pique-niques, abris, bancs, chaises longues
- Table d'orientation
- Panneaux d'informations touristiques et silhouettes

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	28 900 €	50 %
CeA	28 900 €	50 %
TOTAL	57 800 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 28 900 € à la Communauté de communes SAUER-PECHELBRONN, soit 50 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de renforcer une offre d'itinérance en améliorant l'accueil et les services rendus aux randonneurs et aux cyclotouristes, tout en les informant sur l'Histoire du territoire. Il va permettre d'attirer de nouveaux publics et d'allonger la durée de visite sur le territoire.

5. La restructuration du Centre de Vacances du SATTEL à STOSSWIHR, par l'Association Joie de Vivre (68140 - Territoire Région de COLMAR)

L'Association Joie de Vivre (protestante évangélique, 363 membres, agréée Jeunesse et Sport, adhérente à l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace), dont le siège est à STRASBOURG, porte le projet de restructuration du Centre de Vacances du SATTEL, situé à STOSSWIHR, dans la vallée de MUNSTER, proche du Col du SATTEL.

L'association, fondée en 1958, a pour but général d'organiser des activités (notamment de canoë-kayak), des accueils de loisirs et des séjours de vacances (camps, colonies) à destination d'un public de jeunes principalement. Elle accompagne également des personnes se formant au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

Elle gère ce centre du SATTEL, accessible à tous publics, toute l'année. Il peut accueillir actuellement 48 couchages et permet de restaurer 60 convives.

En 2022, le centre a accueilli 1 476 nuitées de membres de l'association Joie de Vivre et 1 141 nuitées de groupes extérieurs grand public, soit 2 617 nuitées au total (1 203 nuitées adultes et 1 414 nuitées mineurs). Concernant les groupes extérieurs, il s'agit principalement de familles, amis et associations qui souhaitent se retrouver, mais aussi des écoles (classes vertes), d'origine essentiellement française.

Le tarif moyen est de 17 €/personne la nuit. La durée moyenne de séjour est de 3 jours.

La réservation peut se faire par email et téléphone. De plus, l'association étant devenue récemment adhérente à l'UNAT, la plateforme de commercialisation de l'UNAT va pouvoir vendre ce centre auprès des groupes.

La gestion courante est assurée par les bénévoles, présents à chaque usage du bâtiment, qui se forment en continu par des rencontres annuelles, mais la maintenance lourde (remplacement de chaudière, entretien annuel, réfection de toiture, ramonage, etc.) est exécutée par des entreprises spécialisées. De même, les contrôles réglementaires sont effectués par des professionnels agréés.

Suite à une fréquentation et à une demande en hausse, les objectifs du projet consistent à améliorer la qualité d'accueil du bâtiment tout en augmentant sa capacité.

Une extension va être créée comprenant :

- une salle polyvalente permettant les activités par tous les temps, car, actuellement, seul un réfectoire est disponible et doit être réagencé à chaque repas ou activité,
- deux chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- l'augmentation de la capacité, avec la mise en place de 12 lits supplémentaires, passant de 48 à 60 couchages,
- la mise en place d'un ascenseur desservant le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage (accès PMR).

Le bâtiment existe depuis plus de 100 ans. L'extension s'intègre dans le paysage, sans dénaturer le site. Le projet a été soumis à l'Architecte des Bâtiments de France. Les matériaux de constructions seront locaux et respectueux de l'environnement (bois, laine de bois, tuile en terre cuite notamment).

La gestion actuelle du bâtiment se veut respectueuse de l'environnement par le tri des déchets, la mise en place d'un composteur, une gestion du chauffage optimisée par programmation et des économies d'eau.

Le public est sensibilisé au respect de l'environnement, à la découverte de la faune et de la flore locale, au tri des déchets, à une bonne gestion de l'eau et au fait de limiter ses déplacements en véhicule à moteur durant son séjour.

Les fermes environnantes sont faciles d'accès et permettent au public de découvrir les produits locaux.

Cet hébergement est géré dans une logique sociale, avec un accueil de tous les publics. L'hébergement ne fait pas concurrence aux autres hébergements privés.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 735 405 €, pour un coût global du même montant. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 100 000 € (13,6 %).

Le plan de financement proposé par le porteur de projet est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	147 081 €	20 %
Programme Climaxion (ADEME + Région Grand Est)	250 000 €	34 %
CAF du Haut-Rhin	100 000 €	13,6 %
Massif des Vosges	88 324 €	12 %
Commune de STOSSWIHR	50 000 €	6,8 %
CeA	100 000 €	13,6 %
TOTAL	735 405 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 100 000 €, montant plafonné, à l'Association Joie de Vivre, soit 13,6 % du montant des dépenses éligibles, comme souhaité par le porteur, car le projet permet d'améliorer les conditions d'accueil d'un hébergement de groupes associatif, qui œuvre pour le tourisme social et solidaire, notamment auprès des enfants, au cœur du Massif des Vosges.